

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 24.10.2023

La dernière version: 1/23

CHICK'A COMPLEMENT POUDRE 360g

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1 Identificateur du produit

CHICK'A COMPLEMENT POUDRE 360g

code d'article: 001700

UFI : Ne s'applique pas aux produits nutritionnels.

1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Application de la substance ou du mélange

Utilisations pertinentes identifiées

aliment complémentaire probiotique pour poulets de chair, poulettes, poules pondeuses, dindes, oiseaux de toutes sortes

Utilisations déconseillées

toute utilisation non conforme à l'utilisation prévue

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/Fournisseur :

UKAL

Parc Economique de la Sauer

CS 50244 ESCHBACH

67892 NIEDERBRONNE LES BAINS

France

+33(0)3 88 07 40 15

ukalel@ukal.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

+33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 24.10.2023

La dernière version: 1/23

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification selon le règlement (CE) no 1272/2008

Règlement (CE) n° 1272/2008: non pertinent. Le mélange n'est pas classé comme dangereux conformément à la directive 1999/45/CE. Le mélange n'est ni persistant, ni bioaccumulable, ni toxique, ni très persistant et peu bioaccumulable. Le produit n'a pas été inclus dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1.

2.2 Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].

Sans objet. Pas de symboles de danger, pas de mentions de danger.

2.3 Renseignements supplémentaires

Les micro-organismes peuvent avoir le potentiel de provoquer des réactions sensibilisantes.

Le produit ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Le produit ne contient aucun composant considéré comme perturbateur endocrinien conformément à l'article 57, point f), de REACH, du règlement (UE) 2017/2100 ou du règlement (UE) 2018/605 à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 %.

SECTION 3: Composition/ information sur les aliments

3.1 Ingrédients

Amidon de maïs, levure de bière, inuline, carbonate de calcium, stabilisateur de la flore intestinale *Bacillus velezensis* (4b1820) 3 x 10¹¹ UFC/kg, calcium, magnésium, potassium, sodium, phosphore, Vitamine D (3a670a) 500 UI/kg, vitamine E (3a700) 20 mg/kg, vitamine K3 (3a711) 0,62 mg/kg, vitamine B1 (3a821) 0,5 mg/kg, vitamine B2 (3a825ii) 1,25 mg/kg, vitamine PP (3a315) 8,75 mg/kg, acide pantothénique (3a841) 3.75 mg/kg, vitamine B6 (3a831) 1,25 mg/kg, biotine (3a880) 25 mcg/kg, vitamine B9 (3a316) 0,4 mg/kg, vitamine C (3a300) 25 mg/kg, iode (3b202) 0,5 mg/kg, cuivre (3b410) 5 mg/kg, manganèse (3b510) 1.5 mg/kg, zinc (3b610) 10 mg/kg.

3.2 Mélange

Description:

Ce produit contient des micro-organismes.

Informations complémentaires:

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 24.10.2023

La dernière version: 1/23

Le produit ne contient aucune substance SVHC répertoriée.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers soins

Remarques générales :

Aucun

Après inhalation :

Fournir de l'air frais; consulter un médecin en cas de plainte.

Après contact cutané :

Enlevez les vêtements contaminés. Lavez soigneusement la peau à l'eau et au savon. Consultez un médecin en cas d'irritation.

Après un contact visuel :

Rincer immédiatement les yeux ouverts avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles cornéennes. Consultez un médecin si les symptômes persistent.

Après ingestion :

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Consultez un médecin si l'inconfort persiste.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

4.3 Indication de tout soin médical immédiat et traitement spécial nécessaire

Traitement symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Agents d'infiltration

Agents extincteurs appropriés:

Utiliser des méthodes d'extinction d'incendie adaptées aux conditions environnantes.

5.2 Dangers particuliers liés à la substance ou au mélange

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

5.3 Conseils aux pompiers

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 24.10.2023

La dernière version: 1/23

Équipement de protection : Aucune mesure spéciale n'est requise.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veuillez noter les instructions relatives aux précautions de sécurité liées à la personne, porter un équipement de protection (voir 8.) Assurer une ventilation adéquate.

Éviter l'inhalation et le contact avec la peau.

6.2 Précautions environnementales :

Sans objet.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Ramasser mécaniquement.

Informations complémentaires: Aucune substance dangereuse n'est rejetée.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 13 pour obtenir des renseignements sur l'élimination.

Voir la section 8 pour obtenir des renseignements sur l'équipement de protection individuelle.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire

Lors de la manipulation, faites attention aux précautions habituelles pour les produits chimiques. Respectez les instructions d'utilisation.

Évitez le contact visuel.

Informations sur la protection contre les incendies et les explosions: Aucune mesure spéciale n'est requise.

7.2 Conditions d'entreposage en toute sécurité, y compris toute incompatibilité Exigences auxquelles doivent satisfaire les entrepôts et les récipients :

Conserver dans des contenants d'origine hermétiquement fermés dans un endroit bien ventilé, frais et sec.

Plus d'informations sur les conditions de stockage:

Aucune.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 24.10.2023

La dernière version: 1/23

aliment complémentaire probiotique pour poulets de chair, poulettes, poules pondeuses, dindes, oiseaux de toutes sortes

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/personnel

8.1 Paramètres de contrôle C

Ingrédients dont les valeurs limites doivent être surveillées sur le lieu de travail:

Le produit ne contient pas de quantités pertinentes de matériaux avec des valeurs critiques qui doivent être surveillées sur le lieu de travail.

Valeurs limites supplémentaires d'exposition professionnelle pour les dangers possibles pendant la transformation: Informations complémentaires: Basées sur des listes juridiquement contraignantes réelles.

8.2 Mesures de contrôle de l'exposition

Mesures d'ingénierie appropriées : Pas d'autres données; voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Mesures générales de protection et d'hygiène:

Évitez tout contact inutile avec le produit. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas au travail et gardez-le bien rangé. Lavez-vous les mains avant la pause et à la fin du travail.

Protection respiratoire: Non nécessaire conformément au mode d'emploi.

Protection des mains: Pour les contacts prolongés ou répétés, utilisez des gants de protection (EN374).

Matériau des gants: caoutchouc nitrile (NBR)

Temps de pénétration du matériau du gant:

Le temps de rupture exact doit être découvert par le fabricant des gants de protection et doit être respecté.

Protection des yeux et du visage: En cas de formation importante de poussières, des lunettes de sécurité (EN 166) sont recommandées.

Protection corporelle : Non requise si manipulée correctement.

SECTION 9: Caractéristiques physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique : solide

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 24.10.2023

La dernière version: 1/23

Forme: Poudre

Couleur: poudre blanche, légèrement bronzée

Odeur: caractéristique

Seuil d'odeur : aucune donnée disponible

Point de fusion/point de congélation : aucune donnée disponible

Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition: pas de données disponibles

Inflammabilité : non déterminée

Limite inférieure et supérieure d'explosion: aucune donnée disponible

Point d'éclair : aucune donnée disponible

Température de décomposition: aucune donnée disponible

Valeur du pH: pas de données disponibles

Dynamique de viscosité : sans objet

Cinématique : Sans objet

Solubilité eau: soluble

Coefficient de partage, n-octanol/eau : pas de données disponibles

Pression de vapeur: sans objet

Taux d'évaporation : sans objet

Densité de vapeur: aucune donnée disponible

Densité : non déterminée

Densité relative des gaz : aucune donnée disponible

Propriétés des particules: aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Propriétés explosives : pas de données disponibles

Propriétés comburantes: pas de données disponibles

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 24.10.2023

La dernière version: 1/23

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est connue lorsqu'elle est utilisée conformément aux directives.

10.4 Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Valeurs DL/CL50 pertinentes pour la classification: Aucune donnée toxicologique spécifique au produit n'est disponible.

Corrosion/irritation cutanée : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Lésions ou irritations oculaires graves : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Sensibilisation respiratoire/cutanée : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Le produit contient des micro-organismes. Le contact cutané peut provoquer des réactions allergiques.

Mutagenicité sur les cellules germinales : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Cancérogénicité : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour la reproduction : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 24.10.2023

La dernière version: 1/23

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité spécifique à l'exposition répétée à des organes cibles : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Danger d'aspiration : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

11.2 Renseignements sur les autres dangers

Propriétés perturbatrices du système endocrinien:

Le produit ne contient aucun composant considéré comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément à l'article 57(f) de REACH, au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

SECTION 12 : Information écologique

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des concentrations de 0,1 % ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient aucune substance ayant des propriétés perturbant le système endocrinien.

12.7 Autres effets indésirables

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 24.10.2023

La dernière version: 1/23

13.1 Procédures de traitement des déchets

Recommandation : Ce matériau et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire. Le produit ne doit pas pénétrer dans le système d'égouts.

Emballage non nettoyé Recommandation: L'élimination doit être conforme à la réglementation officielle.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, IMDG, IATA: Non classé

14.2 Désignation officielle de transport ONU

ADR, IMDG, IATA: Non classé

14.3 Classes de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA: Non classé

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA: Non classé

14.5 Dangers environnementaux

Sans objet.

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Non requis.

14.7 Transport en vrac par mer conformément aux instruments de l'OMI.

Sans objet.

UN « Règlement type »: nul

SECTION 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations en matière de sécurité, de santé et d'environnement/législation spécifique pour la substance ou le mélange.

Catégorie Seveso: Sans objet.

Restrictions conformément à l'annexe XVII du règlement (CE) no 1907/2006: Sans objet.

Informations complémentaires:

Informations sur l'emballage: Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 24.10.2023

La dernière version: 1/23

Dispositions particulières : Le respect des dispositions de la loi n°2020-105 est assuré par l'utilisation d'emballages conformes et les démarches complémentaires nécessaires au retraitement des déchets.

Classe de danger pour l'eau :

Classe de danger pour l'eau (réglementation allemande) 1 (auto-classification): légèrement dangereux pour l'eau.

Autres règlements, restrictions et interdictions :

Cette formulation n'entre pas dans le champ d'application du règlement (CE) no 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Cette formulation n'entre pas dans le champ d'application du règlement (CE) 2019/1021 relatif aux polluants organiques persistants. Cette formulation ne relève pas du champ d'application du règlement (CE) no 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ce produit nutritionnel relève du champ d'application de la législation nutritionnelle relative aux aliments pour animaux, en particulier du règlement (CE) n° 767/2009 et du règlement (CE) n° 1049/2001. Selon le règlement CLP (article 5.e), la classification CLP n'est pas obligatoire pour les produits nutritionnels. Toutefois, cette fiche de données de sécurité peut être fournie à titre indicatif.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16 : Autres renseignements

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cependant, ils ne constituent pas une garantie des caractéristiques spécifiques du produit et n'établissent pas de relation juridique contractuelle.

Changements par rapport à la dernière version

-

Légende

CLP: RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges Numéro CE: Numéro de la Communauté européenne

vPvB : propriétés très persistantes et très bioaccumulables PBT : propriétés persistantes, bioaccumulables et toxiques

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

révisé: 24.10.2023

La dernière version: 1/23

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances CAS: Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society) DL50: dose létale, 50%

CL50 : concentration létale, 50 %.

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route IATA: Association du transport aérien international

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses OMI : Organisation maritime internationale